

Voici mes suggestions pour le budget fédéral de 2015 :

1. Enchâsser la Charte des droits des contribuables dans la législation qui convient pour lui donner toute la rigueur de la loi plutôt que de la politique.
2. Lancer une « liste des obligations » fédérale comme en Ontario où tout fonctionnaire fédéral gagnant plus de 100 000 \$ voit son nom publié dans la *Gazette du Canada* afin de déterminer en premier lieu l'ampleur des salaires payés pour ensuite prendre les mesures qui s'imposent.
3. Le 30 avril de chaque année, publier dans la *Gazette du Canada* le nom de toute personne qui doit plus de 10 000 \$ d'impôts depuis plus de 30 jours au gouvernement fédéral sans qu'il y ait contestation pour que le public puisse connaître ceux et celles qui ne paient pas leurs impôts.
4. Amorcer des pourparlers avec l'Ontario pour déterminer si l'Agence du revenu du Canada peut se charger de l'administration de l'impôt-santé des employeurs afin de réduire les frais d'administration des impôts pour l'Ontario et ses contribuables.
5. Ramener le nombre de sièges au Sénat à un par juridiction, où chaque juridiction peut déterminer les conditions du sénateur et où le Président du Sénat sera le troisième président aux élections de la Chambre des communes. Les coûts du Sénat seront réglés à hauteur de 90 % par les juridictions et de 10 % par le gouvernement fédéral. Si la Chine peut avoir un siège aux Nations Unies, l'Île-du-Prince-Édouard peut avoir un sénateur au Sénat du Canada.

Salutations distinguées,

M. Peter Cherwonogrodzky